

## COMMUNE DE WATTEN

## ARRÊTÉ DU MAIRE



N° 9803

**INTERDICTION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT  
TRAVAUX HTA CHEMIN DES CHIENS DE DEFENSE  
PROLONGATION**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Route

Vu la demande présentée par la société EIFFAGE ENERGIE à La Bassée, qui va procéder à l'implantation d'un nouveau support HTA et confection mat HTA.

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et faciliter le bon déroulement du chantier

**ARRÊTE**

**Art 1** : La circulation de tous les véhicules sera interdite au droit du chantier situé Chemin des Chiens de Défense (accès entre les N°126 et 128 de la rue Pascal Leulliette) à compter du 11/04/2023 pour toute la durée des travaux estimée à 10 jours.

**Art 2** : La circulation sera réglementée par feux tricolores lors des manœuvres des engins ainsi que lors de la phase de chargement du support béton.

**Art 3** : La circulation sera limitée à 30km/h. Le stationnement sera interdit au droit du chantier. Le chantier sera interdit au public.

**Art 4** : Ces dispositions entreront en vigueur dès la pose par l'entreprise de la signalisation réglementaire. L'entreprise s'assurera du matin d'une signalisation précise et correcte pendant toute la durée du chantier.

**Art 5** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'entreprise EIFFAGE ENERGIE
- Le CD59 et la CCHF
- La gendarmerie, le SDIS, les gestionnaires de transports et le SIROM.

Fait à WATTEN, le 30/03/2023

Le Maire.

\*\*\*\*\*

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,


  
 Daniel DESCHODT.